

BREXIT

Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



FORMATION A SUIVRE SUR MICROSOFT TEAMS

QUELLES CONSÉQUENCES DU BREXIT EN MATIÈRE COMMERCIALE ?

9h30 - 9h45 : Propos introductifs

Thierry WICKERS, Avocat au Barreau de Bordeaux, ancien Bâtonnier, ancien Président de la Conférence des Bâtonniers, ancien Vice-président et ancien Président du Conseil National des Barreaux

ATELIER N°3 COMMERCE INTERNATIONAL, TECHNIQUES ET PRATIQUES CONTRACTUELLES

9h45 - 10h20 : Les praticiens doivent-ils réexaminer les pratiques contractuelles en matière de commerce international après le Brexit ?

Peter IGLIKOWSKI, Avocat au Barreau de Paris, Solicitor - England & Wales, Lewis & Co

10h20 - 10h55 : Quelles précautions faut-il prendre pour la négociation et l'exécution d'un contrat en Europe après le Brexit ?

Gabriel HANNOTIN, Avocat au Barreau de Paris, Barrister - England & Wales, Gide Loyrette Nouel

10h55 - 11h30 : L'attractivité internationale du droit français des contrats : données empiriques et explications possibles

Gilles CUNIBERTI, Professeur de droit privé, Université de Luxembourg

ATELIER N°4 ASPECTS DOUANIERS DU BREXIT

11h40 - 12h15 : Quel est l'état réel du droit douanier européen à l'issue de l'accord commercial ?

Marc BROCARDI, Avocat au Barreau de Paris, Arsene Taxand

12h15 - 12h50 : Les entreprises face au Brexit : faut-il restructurer les flux douaniers ?

Jean-Louis CABOT, Responsable Douanes, Groupe SEB

12h50 - 13h25 : Quelle politique douanière pour la Commission européenne ? (Intervention en anglais)

Jozef HUPPERETZ, Chef de secteur, Direction générale Fiscalité et Douanes, Commission européenne

13h25 : Conclusion - Comment piloter une entreprise en période d'instabilité politique et juridique ?

Marc MOSSE, Senior Director Government Affairs, Associate General Counsel, Microsoft Europe

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE

BREXIT

VENDREDI 19 MARS 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer **ICI**

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à:

4 heures de formation pour les avocats français et 4 points de formation pour les avocats.be



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**4h
de
formation
validées !**